

**COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -  
 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 2023-009**

Le 11 avril deux mil vingt-trois à 19 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de FLAVIAC se sont réunis, sous la présidence de Michel CONSTANT, Maire, salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Convocation : 04/04/2023

Membres en exercice : 15

Membres présents : 09

Nombre de votants : 11

Présents : BERNARD Françoise, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, CORRAL Manuel, FELCE Lydie, FRENAY Bernard, HILAIRE Valérie, RASCLARD Muriel, ROCARPIN Nelly.

Excusé(e)s :

Pouvoir(s) : BEAL Gérard à HILAIRE Valérie, SOUVIAT Benjamin à CORRAL Manuel, VEY Gaëlle à RASCLARD Muriel.

Secrétaire de Séance : CORRAL Manuel

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 du BUDGET de la COMMUNE.**

Ce compte administratif illustre les investissements réalisés par la commune, les actions menées et les services rendus à la population et représente le bilan financier de l'exercice en cause.

Après avoir rappelé que ce document budgétaire a été présenté à la Commission des finances lors de sa réunion du 27 mars dernier, Mme Françoise BERNARD, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux finances, présidente de séance, expose les opérations opérées tant en dépenses qu'en recettes au cours de l'année 2022 au niveau dudit budget de la commune et figurant au compte administratif afférent, lequel peut se résumer ainsi :

<b>BUDGET GENERAL COMMUNE</b>						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	939 917.10	817 722.68	122 194.42	162 686.76	284 881.18
	Section d'investissement	243 786.23	151 806.31	91 979.92	-184 477.97	-92 498.05
	Budget total	1 183 703.33	969 528.99	214 174.34	-21 791.21	<b>192 383.13</b>
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	-	-	-	-	-
	Section d'investissement	0.00	27 650.00	-27 650.00	-	-27 650.00
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		1 183 703.33	997 178.99	186 524.34	-21 791.21	164 733.13

Le résultat brut global de clôture 2022 du budget principal commune est donc de **192 383.13 €** et après intégration des restes à réaliser de **164 733.13 €**.

**Monsieur le Maire** ayant quitté la séance conformément à l'article L.2121-du Code général des Collectivités territoriales, **Madame Françoise BERNARD**, présidente de séance, invite le conseil municipal à se prononcer sur le compte administratif de la commune.

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2022 établi par Monsieur Alain MOREAU, Chef de Service de Gestion Comptable de Privas,

Vu le compte administratif de l'exercice 2022 de la commune, tel qu'il a été exposé,

Après avoir entendu en séance le rapport de présentation de Mme Françoise BERNARD, présidente de séance,

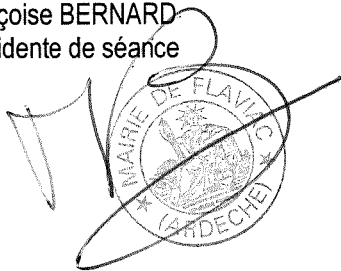
Constatant les identités de valeurs entre le compte administratif et le compte de gestion relatif aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'**unanimité** :

**-APPROUVE** le compte administratif du budget de la commune pour l'exercice 2022 tel que sus-exposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

Françoise BERNARD  
Présidente de séance



CORRAL Manuel  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manuel Corral', written over a faint circular stamp.